

Master
Mention DROIT PRIVÉ
Parcours DROIT DES CONTENTIEUX PRIVÉS

PRESENTATION DES DONNEES D'INSERTION PROFESSIONNELLE A 30 MOIS

Entre décembre 2022 et mai 2023, les diplômés 2020 ont été invités à répondre à une enquête d'insertion professionnelle 30 mois après l'obtention de leur diplôme. A cette occasion, ils ont été interrogés sur leur situation au 1er décembre 2021 (à 18 mois) et au 1er décembre 2022 (à 30 mois).

Profils de parcours après l'obtention du diplôme

Les données sont présentées en distinguant 3 profils de parcours entre l'obtention du diplôme en 2020 et le 1er décembre 2022 :

Entrée dans la vie active directe (VAD)

Cette partie porte sur les diplômés étant entrés directement sur le marché du travail suite à l'obtention de leur diplôme et ne l'ayant pas quitté pendant 30 mois. Leurs situations principales au 1er décembre 2021 (18 mois) et 2022 (30 mois) sont présentées.

Poursuite d'études ou reprise d'études dans l'enseignement supérieur (PRE)

Cette partie porte sur les diplômés se déclarant inscrits dans un établissement du supérieur pour y suivre des études ou y préparer un concours, sur les 3 années universitaires suivant l'obtention du diplôme (2020-2021 à 2022-2023). Seule leur situation principale au 1er décembre 2022 (30 mois) est présentée.

Inactivité dans les 30 mois après l'obtention du diplôme (INA)

Cette partie porte sur les diplômés ayant quitté le marché du travail et n'ayant pas poursuivi d'études dans les 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Seule leur situation principale au 1er décembre 2022 (30 mois) est présentée.

Diplômés 2020 - Taux de réponse à l'enquête d'insertion professionnelle

	Effectifs	Fréquence
Répondant	12	85,7%
Non répondant	2	14,3%
Total	14	100,0%

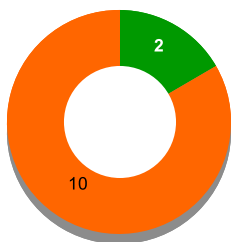
Que deviennent les diplômés après l'obtention de leur diplôme?

Après l'obtention de leur diplôme,

2 diplômé(s) est(sont) entré(s) directement dans la vie active (VAD) et est(sont) présent(s) sur le marché du travail depuis 30 mois.

10 diplômé(s) a(ont) poursuivi ou repris des étude(s) (PRE) dans les 30 mois après l'obtention du diplôme.

0 diplômé(s) a(ont) connu une période d'inactivité (INA), c'est-à-dire est(sont) momentanément sorti(s) du marché du travail dans les 30 mois, sans poursuivre ou reprendre des études.



■ Vie active directe
■ Poursuite ou reprise d'études
■ Inactivité

Diplômés entrés directement dans la vie active (VAD) et sur le marché du travail depuis 30 mois
Situation principale au 1er décembre 2022

	Effectifs
En emploi	2
Total	2

Diplômés ayant poursuivi ou repris des études (PRE) dans les 30 mois
Situation principale au 1er décembre 2022

	Effectifs
En emploi	6
En études	4
Total	10

INSERTION DES DIPLOMES – INFORMATIONS A RETENIR

NS = Résultats non significatifs : Effectif < 3 individus

Diplômés 2020

VAD Vie active directe : diplômés sur le marché du travail (en emploi ou en recherche d'emploi) pendant 30 mois	Taux d'insertion ⁽¹⁾ à 18 mois	NS
	Taux d'insertion ⁽¹⁾ à 30 mois	
	Taux d'emploi stable ⁽²⁾ à 30 mois	
	Taux d'emploi de niveau ⁽³⁾ cadre ou intermédiaire à 30 mois	
	Taux d'emploi de niveau ⁽³⁾ cadre à 30 mois	
	Taux d'emploi en Champagne-Ardenne à 30 mois	
	Salaire médian ⁽⁴⁾ à 30 mois	
PRE	Taux d'insertion ⁽¹⁾ à 30 mois	6/6 100%

(1) Taux d'insertion de la population active = nombre de diplômés en emploi / nombre de diplômés actifs (en emploi ou en recherche d'emploi)
 (2) Taux d'emploi stable = nombre de diplômés en emploi stable (CDI, fonctionnaire, indépendants, prof. libérale) / nombre de diplômés en emploi
 (3) Niveau d'emploi attendu : Cadre ou intermédiaire pour un diplômé de Licence professionnelle / Cadre pour un diplômé de Master
 (4) Salaire net mensuel médian en euros (primes, 13^e mois compris) calculé sur les emplois occupés au 1^{er} décembre 2022, à temps plein, en France

Master
Mention DROIT PRIVE
Parcours DROIT DES CONTENTIEUX PRIVES

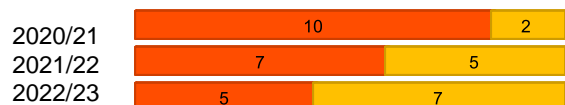
Entrée directe dans la vie active (VAD)
Quels emplois 30 mois après l'obtention de ce diplôme?
Situation principale au 1er décembre 2022

Le nombre de diplômés (<3) dans cette catégorie n'est pas suffisant pour présenter des données significatives

POURSUITE OU REPRISE D'ETUDES (PRE)
Quelles études après l'obtention de ce diplôme?
Etudes ou formations suivies dans les 30 mois après l'obtention du diplôme

La poursuite ou reprise d'études concerne tous les diplômés se déclarant inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur pour y suivre des études ou y préparer un concours, sur les 3 années universitaires suivant l'obtention du diplôme (de 2020/21 à 2022/23).

Evolution de la poursuite d'études ou reprise d'études dans les 30 mois après l'obtention du diplôme

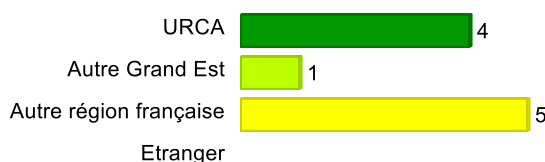


■ Oui ■ Non

Type de diplôme en 2020/21

Type de diplôme	Effectifs
Master	1
Doctorat	1
Préparation de concours	6
Autre	2
Total	10

Lieu de la poursuite d'études en 2020/21



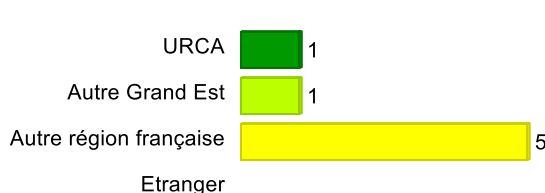
Intitulés des formations suivies en 2020/21

Intitulé de la formation	Effectifs
Doctorat Droit privé	1
DU Droit international humanitaire	1
Formation Commissaire de justice	1
Master Management et administration des entreprises	1
Préparation à l'examen d'accès à la formation de commissaire de justice	1
Préparation à l'examen d'entrée au CRFPA	2
Préparation au concours d'entrée de l'école nationale de la magistrature	2
Préparation aux concours de droit	1
Total	10

Type de diplôme en 2021/22

Type de diplôme	Effectifs
Doctorat	1
Préparation de concours	4
Autre	2
Total	7

Lieu de poursuite d'études en 2021/22



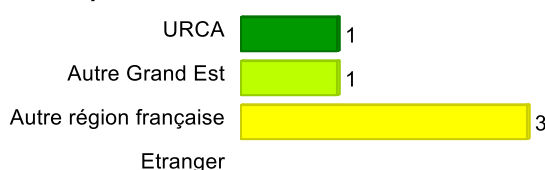
Intitulés des formations suivies en 2021/22

Intitulé de la formation	Effectifs
Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA)	1
Doctorat Droit privé	1
Formation Commissaire de justice	1
Préparation à l'examen d'entrée au CRFPA	1
Préparation au concours d'entrée de l'école nationale de la magistrature	1
Préparation aux concours de droit	1
Préparation aux concours en droit	1
Total	7

Type de diplôme en 2022/23

Type de diplôme	Effectifs
Doctorat	1
Préparation de concours	1
Autre	3
Total	5

Lieu de poursuite d'études en 2022/23



Intitulés des formations suivies en 2022/23

Intitulé de la formation	Effectifs
Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA)	1
Doctorat Droit privé	1
Formation Commissaire de justice	1
Formation en droit	1
Préparation à l'examen d'accès à la formation de commissaire de justice	1
Total	5

Master
Mention DROIT PRIVE
Parcours DROIT DES CONTENTIEUX PRIVES

POURSUITE OU REPRISE D'ETUDES (PRE)
Quels emplois après une poursuite d'études post-diplôme?

Situation principale au 1er décembre 2022

PRE-Situation principale (30 mois)



PRE-Insertion (30 mois)

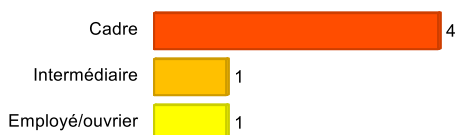
Fréquence	
Taux d'insertion	100,0%
Taux de chômage	
Total	100,0%

Taux d'insertion = nombre de diplômés en emploi / nombre de diplômés en emploi ou en recherche d'emploi
Taux de chômage = nombre de diplômés en recherche d'emploi / nombre de diplômés en emploi ou en recherche d'emploi

PRE-Type d'emploi (30 mois)



PRE-Niveau de l'emploi occupé (30 mois)



PRE-Intitulés des emplois occupés (30 mois)

	Effectifs
Assistant d'éducation	1
Clerc d'huissier	1
Enseignant de cours particuliers	1
Greffier des services judiciaires	1
Juriste	1
Juriste assistant	1
Total	6

PRE-Type d'employeur (30 mois)

